



Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115, Quai Jeanne d'Arc - 80230 SAINT VALERY SUR SOMME

☎ : 03 22 26 85 25 - ✉ : contact@gemel.org

Association Loi 1901 - Siret : 32855716000038 - Code APE : 9499 Z

Avis sur l'ouverture de la pêche aux asters

Note du GEMEL n°19-001 destiné à la DDTM-62

Destinataire : Mme Fabienne Picot

Le 19 mars 2019

Madame,

Dans votre courrier électronique du 18 mars 2019, vous sollicitez un avis du GEMEL sur la croissance des asters, afin de débiter leur récolte dès le 25 mars 2019.

L'avis émis se base sur différents éléments :

- La date d'ouverture de pêche des années passées, soit le 18 mars 2016, le 27 mars 2017 et le 10 avril 2018.
- Les éléments sur la connaissance du cycle de développement de l'aster acquis dans le cadre du FEP végétaux marins en 2012.
- Les observations et mesures de terrains au Hourdel et au Crotoy, réalisées mi-février (respectivement les 14 et 15 février pour les sites du Crotoy et du Hourdel), le 27 février (pour les deux sites) et mi-mars (respectivement les 13 et 18 mars pour les sites du Crotoy et du Hourdel) pour connaître la croissance des asters en se basant sur la taille maximale des feuilles.

Les asters observées sont petites et beaucoup d'individus ne sont pas encore sortis, ou commencent. Cependant, des individus de taille exploitable (âgés de deux ans) ont aussi été observés, mais en faible densité que ce soit au Hourdel ou au Crotoy dans les zones labourées ou exempt de labourage (Figures 1, 2 et 3).



Figure 1 : Photographie de feuilles d'aster sur une zone non labourée au Crotoy le 13/03/2019



Figure 2 : Photographie de feuilles d'aster sur une zone labourée au Crotoy le 13/03/2019



Figure 3 : Photographie de feuilles d'aster sur une zone non labourée au Hourdel le 18/03/2019

Cette année, il n'y a pas eu de labours réalisés sur la zone de suivi du Hourdel.

Sur ce site, les individus âgés de 2 ans, ont une taille moyenne de feuilles de 8,11 cm et au Crotoy de 6,92 cm pour la zone non labourée et 5,41 cm pour la zone labourée.

Comme les années précédentes, il y a une différence de taille entre les 2 sites, mais aussi sur un même site, selon si il a été labouré ou non.

Les asters sont en avance dans leur développement. En effet, selon le modèle de croissance établi pour les FEP végétaux marins, à la période de la mi-mars, les feuilles des individus âgés de 2 ans faisaient en moyenne 5,75 cm. Ainsi, cette année, que ce soit au Hourdel ou au Crotoy, la taille moyenne des feuilles est déjà plus grande en moyenne d'1 à 2 cm.

Cela s'explique par l'épisode d'ensoleillement et de chaleur de fin février (allant jusqu'à 18°C le 26 février). En effet, la croissance au Crotoy (en zone non labourée) a doublé tous les 15 jours (1,87 cm le 15 février, 3,65 cm le 27 février et 6,92 cm le 13 mars) et au Hourdel, elle est constante entre mi et la fin février (entre 3,4 et 3,9 cm), mais elle a doublé durant la première quinzaine de mars atteignant 8,11 cm(Figure 4).



Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

115, Quai Jeanne d'Arc - 80230 SAINT VALERY SUR SOMME

☎ : 03 22 26 85 25 - ✉ : contact@gemel.org

Association Loi 1901 - Siret : 32855716000038 - Code APE : 9499 Z

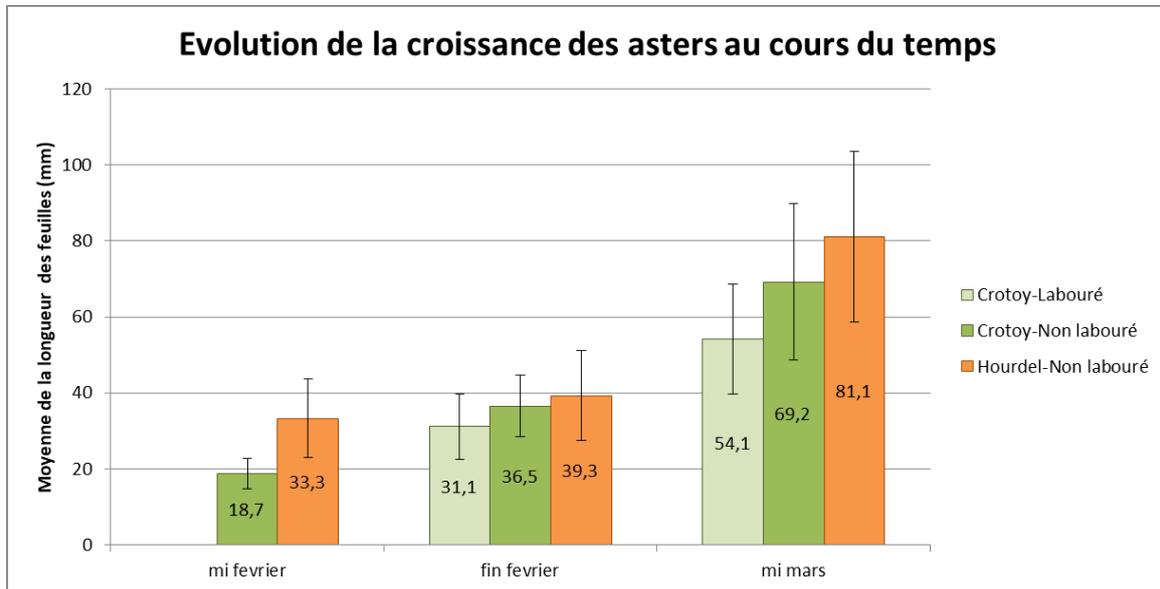


Figure 4 : Diagramme de la longueur moyenne des feuilles d'aster selon la période de récolte (mi-février : récolte les 14 et 15 ; fin février : récolte le 27 ; mi-mars : récoltes le 13 et 18) sur des zones non labourées et labourées au Crotoy et au Hourdel. (Les barres verticales représentent les écarts types)

L'exploitation de l'aster porte principalement sur les individus de deux ans, la pêche pourra donc se faire au prix d'un effort de pêche important, surtout dans les premières semaines suivant l'ouverture. Il est important pour préserver la ressource, d'éviter un piétinement trop intense des herbus afin de ne pas sur-piétiner les zones sur lesquelles les individus de première année ne sont pas tous sortis.

Mélanie Rocroy
Chargée d'études